

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 763

Artikel: Aide et conseils aux futures mères

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment venir en aide aux sourds-muets ?¹

L'auteur de cette étude a fait un stage à l'Institut des sourds-muets à Genève, que dirige Mlle Graf.

Glanons un peu dans cet exposé clair et complet.

Autrefois on enseignait aux sourds-muets à articuler et à prononcer de petites phrases, mais on ne leur apportait aucun stimulant psychique. Il fallut trouver le moyen de les amener à s'épanouir. Les psychologues ont observé la manière dont la mère parle à l'enfant.

D'après la méthode Decroly, appliquée en Belgique depuis vingt-cinq ans, il faut commencer par la phrase, et commencer dès trois ans en consacrant les premières années à l'étude globale et à l'articulation, toutes les conceptions sensorielles des enfants étant globales.

Des efforts avaient été faits en vue de supprimer les gestes des sourds-muets; la psychologie nouvelle considère que ce langage instinctif permet à l'enfant de sortir de son isolement, et l'on a observé que l'enfant sourd-muet qui fait le plus de gestes est le plus vite développé; on a donc réintroduit cette manière de développement.

Mlle Hubacher parle avec de grands éloges de l'institution genevoise qui a pour directrice Mlle Graf. Celle-ci insiste sur le rôle de la mère qui doit écarter de l'éducation de son enfant infirme, pitié, tristesse ou la honte de ses gestes.

S'il est guidé avec affection et fermeté, il se sentira protégé. Le rendre indépendant, le traiter comme ses frères et sœurs, voilà ce qui importe, ainsi que tout moyen de communication qui le sorte de son isolement; qu'on lui apprenne à observer, à s'intéresser à l'action d'autrui, qu'on s'efforce de lui créer un milieu harmonieux, qu'on fournisse des aliments à l'intelligence de celui qui est entouré d'un silence perpétuel. Par une éducation précoce, on peut l'intégrer dans le monde. Il apprendra ainsi un métier manuel, le travail d'usine. Aux Etats-Unis par exemple, une industrie occupe 300 sourds-muets. Les arts appliqués peuvent aussi être à la portée de certains, et pour les plus intelligents, les études.

Observations: à Genève, on manque d'institutrices spécialisées; il serait bon qu'il y eût des stagiaires dans les instituts pour sourds-muets.

Divers vœux sont exprimés, telles une prolongation de la scolarité et aussi des encouragements financiers.

En Suisse romande, sauf à Genève, on ne sépare pas les enfants sourds-muets des autres. Il conviendrait cependant d'opérer une séparation pour les moins doués. Une bonne chose aussi serait pour les institutions spéciales d'échanger leurs expériences.

M.-L. P.

¹ Travail présenté pour Mlle Edith Hubacher, à l'Ecole d'études sociales de Genève (17 déc. 1948).

se forger un noble caractère et un chercheur dont la science fera autorité.

Ne croyez pas que ce livre soit un roman, quoique de nombreux épisodes en aient l'allure, ni une reconstitution historique, quoique que bien des pages se rattachent au genre, c'est un récit, comme le titre l'indique, où vous trouverez une peinture de notre pays, de ses habitants et des traits les meilleurs de leur caractère, une vivante synthèse des idées et des mœurs allemandes et romandes à une époque heureuse de notre histoire, époque qui a formé la Suisse d'aujourd'hui.

A. W. G.

M. Gagnebin-Maurer. *La part du destin. Récit des aventures d'un enfant de 1848.* Edition du Griffon. Neuchâtel.

DE-CI, DE-LA

Le 25 janvier, les organisations féminines anglaises ont célébré par une assemblée et un grand dîner de victoire, le rétablissement, le 1er janvier 1949, du droit qu'elles avaient perdu en 1870, de garder leur nationalité d'origine, lorsqu'elles épousent un étranger.

En Iran, le 21 janvier, une Journée de la Femme fut organisée pour célébrer le 13ème anniversaire de la suppression du port du voile. Le soir, la Princesse Chams Pahlévi, sœur du Shah, prononça un discours où elle défendit le principe des droits égaux pour les deux sexes. (*Women's International News.*)

XXII^e Journée des Femmes vaudoises

Changement de décor, pour cette XXII^eme journée; la Salle des XXII Cantons étant trop petite, il a fallu convoquer les participantes dans la grande salle du Comptoir; elles s'y trouveront plus de 700, jeudi, sous la présidence, le matin, de Mlle Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, l'après-midi, de Mme Kohli, vice-présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, à Bussigny s/Morges, qui a fait d'excellents débuts comme présidente.

Les organisatrices ont innové grandement, en préparant leur programme. Renonçant à des propos plus ou moins faciles, elles ont demandé à M. M. Pilet-Golaz, ancien président de la Confédération, de traiter un sujet ardu de la sociologie: «L'élite et la démocratie», à M. F. Porchet, président de l'Union suisse des Paysans, un sujet économique: «L'agriculture suisse et l'économie nationale». Il faut souligner avec quelle attention soutenue, avec quel intérêt ces sept cents femmes ont suivi les orateurs; il faut aussi les louer, ces orateurs, de n'avoir pas sous-estimé leur auditoire.

Le message du gouvernement vaudois a été apporté par M. P. Chaudet, qui a relevé que dans le cadre des lois existantes, l'apport féminin à la chose publique s'élargit. A leur contribution au patrimoine national, elles apportent leur sensibilité, leurs qualités propres, leur sens du foyer, ces étonnantes ressources dont elles ont fait preuve pendant la guerre. Elles affermissent le lien fédéral, elles forment les citoyens, elles secondent leurs maris et leurs fils, elles contribuent à faire un monde meilleur.

A ces compliments obligés, M. Pilet-Golaz a apporté les siens. C'est ainsi qu'on a appris

que les femmes n'ont pas besoin du bulletin de vote parce qu'il arrive que, pour se prononcer, M. Pilet-Golaz suit parfois les conseils de Mme Pilet-Golaz. Logique masculine; la logique féminine, elle, dit qu'il faut donner sa carte civique à Mme Pilet-Golaz. A part cela, M. Pilet-Golaz a présenté à ses auditrices une remarquable leçon sur la formation et la circulation des élites; il voit l'élite du pays dans ses classes gouvernantes (M. Pilet-Golaz, vous en fûtes!), et a souligné la valeur de notre démocratie — qu'il veut bien admettre incomplète — avec son droit de referendum et son sens des responsabilités. La liberté, les libertés ne peuvent qu'être accompagnées du sens aigu de ses responsabilités. (Tiens, c'est justement ce que disent les suffragistes!)

M. F. Porchet, président de l'Union suisse des Paysans, à l'aide de chiffres et de pertinentes considérations, a montré le rôle considérable de l'agriculture et de la classe paysanne dans l'économie nationale; on ne saurait oublier aujourd'hui les services rendus pendant la guerre par ce faible cinquième de la population qui a fourni tous nos besoins en pommes de terre, en viande, en produits laitiers et plus de la moitié de notre pain quotidien. L'agriculture contribue aussi, largement à assurer notre balance commerciale, elle est aussi industrie d'exportation. C'est la première de nos industries.

L'organisation de cette journée au Comptoir suisse posait une difficile et coûteuse question de ravitaillement. Des membres dévouées de l'Union des femmes ont cuit la soupe — et elle sentait bon! Elles ont préparé et servi le thé, après la partie familière, assumée par Mme Maillard et M. Immos (Montreux).

S. B.

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Le nouveau comité, élu à l'Assemblée générale du 13 février dernier à Berne, s'est réuni pour la première fois à Zurich le 23 février.

Comme il comprend maintenant 18 personnes, il lui faut des locaux plus vastes qu'un salon privé ou que la jolie chambre de la Frauenzentrale. C'est à la gare, dans une des salles de réunion du buffet qu'eût lieu cette importante séance constitutive.

La nouvelle présidente, Mme Haemmerli-Schindler sut bien vite créer parmi les nouveaux membres et les anciens, une atmosphère de compréhension et de confiance, de service aussi, car il y a beaucoup de travail à accomplir et chacune s'est montrée heureuse d'en prendre sa part.

Pour des raisons diverses, plusieurs personnes s'étaient fait excuser: Mmes Hegg, Leuba, et Mlle Anna Martin.

La première question à résoudre fut celle du nom à imprimer sur le papier à lettres, annuaire du téléphone, pour le secrétariat. Afin de changer le moins possible, il fut décidé qu'en allemand ce sera: *Bund Schweizerische Frauenvereine: Frauen Sekretariat*, et en français: *Alliance de sociétés féminines suisses: Secrétariat féminin*. C'est long, mais c'est explicite. Le numéro du téléphone est: 051.342124.

Après avoir rapidement liquidé le travail de la dernière assemblée générale, le comité discuta longuement de la constitution de son bureau, qui, pour le moment, remplira le rôle de l'exécutif prévu par les statuts, pour les affaires courantes et tout particulièrement pour la gestion du secrétariat. Ont été élus: Mlle Elisabeth Nägeli, Winterthur, 1re vice-présidente.

Mme Cuénod de Mural, Burier, 2me vice-présidente.

Mlle Anna Martin, Berne, trésorière.

Mme B. Zürcher-Schelling, St-Gall, secrétaire des séances.

Les autres membres du bureau seront: Mlle Daschinger, Zurich, Mlle Dr Rickli, Zurich, Mme Kissel-Brutschy, Rheinfelden.

Mme Jeannot continuera à représenter l'Alliance dans de nombreuses commissions fédérales.

Mme le Dr Eder, présidente du C.I.F., annonça que la Suisse a donné son adhésion à l'Unesco, et que deux femmes font partie du comité. Il faut s'en réjouir.

Puis elle a annoncé qu'une réunion du

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Schaffhouse a pris la résolution de demander au Grand Conseil de proposer le suffrage féminin dans les questions ecclésiastiques.

Mme Katharina Waldisberg, poète et écrivain d'origine lucernoise, vient de mourir à Berne. Elle avait écrit, entr'autres «Das ferne Land», volume de contes naïfs, dont les héros sont des animaux.

Il s'agissait, à Chavornay, le 13 février, de décider si la commune devait faire des sacrifices financiers pour amener l'eau sous pression dans les cuisines, dans les jardins, dans les installations sanitaires. A qui a-t-on demandé son avis? Aux femmes, à celles qui nettoient, qui arrosent, qui lavent la vaisselle? Non, aux électeurs seulement. Ainsi le veut la loi. La loi doit être modifiée.

S. B.

Union des Femmes

Dans sa séance de janvier, la section moudoise de l'Union des Femmes, que préside Mme Berdoz, a décidé l'organisation d'un cours d'éducation de l'enfant moderne. Mlle Paschoud, professeur à Lausanne, très au courant de la question, parlera des expériences faites dans ce domaine et des instructions qui en découlent. Ce cours sera donné en six séances. Il a débuté le vendredi 11 février à 20 h. au Café du Chemin de Fer, à Moudon.

comité exécutif du C.I.F. aura lieu à Lugano du 18 au 24 juin prochains. C'est un honneur pour notre pays, aussi les membres du comité acceptèrent-ils avec enthousiasme d'organiser ces journées au cours desquelles les femmes suisses auront l'occasion d'entendre des femmes éminentes de tous les pays d'Europe et d'outre-mer. Il y aura des séances de travail et des conférences publiques. L'Alliance espère que l'hospitalité des Tessinoises lui permettra d'inviter des femmes des pays voisins dont les Conseils Nationaux ne se sont pas encore reconstitués depuis la guerre.

Enfin Mlle Hanna Pestalozzi, présidente de l'Union des paysannes suisses (Wil), exposa les difficultés que rencontre actuellement l'écoulement de la récolte des pommes de terre. Les paysannes suisses qui, pendant la guerre, ont fait un gros effort pour ravitailler le pays sont lassées et découragées d'être souvent si mal comprises par les citadines. Dans ce domaine la collaboration doit être organisée, nous en reparlerons bientôt.

En l'absence de la trésorière, il ne fut pas possible de discuter finances, ce sera pour le mois prochain.

Dr R. G.

Aide et conseils aux futures mères

Le 11 février s'est tenue à la Brasserie du Crocodile, l'Assemblée annuelle d'Aide et conseils aux mères, dont le bureau de consultations est à la rue Rousseau. Mme Châtillon, présidente, donna lecture du rapport, puis Mme Calame parla de l'extension du travail de la layette éducative et des berceaux circulants. Après le rapport financier, du Dr Mégevand, on entendit Mme Favre donner ses impressions de six années d'activité au bureau de la rue Rousseau. Jugeant les 1036 cas dont elle eut à s'occuper, elle conclut qu'il serait nécessaire de rouvrir à Genève, un home pour les jeunes filles de 16 à 20 ans, qui ne possèdent pas de famille; ce home existait, c'était le Refuge, créé en 1869 et fermé faute de moyens en 1939. L'Aide aux mères aurait à résoudre moins de problèmes navrants si les jeunes filles isolées, livrées aux tentations, pouvaient être hébergées dans une maison dont l'atmosphère serait celle d'une véritable famille.

Cette suggestion, longuement discutée sous la direction de Mlle Dr Girod aboutit au vote d'une résolution, priant le comité de mettre ce projet à l'étude. Nous pouvons informer nos lectrices, que les études de ce projet ont très sérieusement commencé et que les personnes qui s'y intéresseraient matériellement ou financièrement peuvent s'inscrire au bureau d'Aide et conseils aux mères, 1, rue Rousseau.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Liste d'ouvrages nouveaux:

La Varenne. Les Gentilhommes	Fr. 5,85
J. Knittel. Le Commandant	» 5,—
Prince Poniatowski. D'un siècle à l'autre	» 7,—
Zsolt von Harsanyi. Rhapsodie hongroise	» 9,50
F. W. Caviezel. Ne Demande pas Pourquoi	» 6,75
	Plus ICHA 4 %

chez

NAVILLE & C^{IE}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds

derniers modèles

Autocuisseurs - Grills „Melior“

Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71-15